

Direction générale adjointe
Transition écologique
et équilibres territoriaux

Direction
des Routes départementales

Agence technique départementale
de Beaupréau-Cholet

Affaire suivie par /Ludovic Péaud/P.
Ménard

Tél : 02 41 46 20 50
at.beaupreau-cholet@maine-et-loire.fr

Autorisation d'utilisation de l'arrêté permanent « travaux d'entretien routier département »

VU l'arrêté permanent n°2026- ACNP- 0054 du 20/02/2026

CONSIDERANT les travaux d'aménagement sur routes départementales par l'entreprise Colas.

RD n°147 Trémentines ↔Vezins
-devant la déchetterie de l'agglomération du PR 35+0 au PR 35+600 hors agglomération, commune de Vezins.

Travaux du 15 septembre 2026 de 7h30 à 18h00.

Article 4-2d / Mesure autorisée : route barrée : déviation depuis Vezins par la RD 147 direction Cholet puis la RD 960 via contournement de Nuillé.

L'entreprise Colas est autorisée à utiliser l'arrêté permanent travaux départemental,
Sous la responsabilité de M. Anthony Mercier.

A Beaupréau, le 1er septembre 2026

Pour la Présidente et par délégation,
Le technicien entretien exploitation

Ludovic PÉAUD

